

Résumé de l'étude :

Géographie de la population en situation de handicap en France métropolitaine

A Etchegaray, doctorante LPED-AMU-CREAI PACA et CORSE ; S Bourgarel, chargée d'études au CREAI PACA et CORSE ; H Mazurek, directeur de recherches à l'IRD. Co-financement CNSA, CREAI PACA et Corse, LPED - UMR 151

Présentation

Le rapport IGAS-IGF de Vachey et Jeannet soulignait en 2012 que le postulat affirmant que les besoins soient supposés identiques sur le territoire n'était pas démontré. Par ailleurs, la prévalence des handicaps par département est inconnue.

Objectif principal

Ce travail consiste à identifier des déterminants de la répartition de la population en situation de handicap, et proposer une méthode pour estimer cette population pour chaque département. Notre hypothèse est que, comme nombre de faits de santé, la répartition de la population handicapée n'est pas homogène sur le territoire, et peut être influencée par des facteurs sociétaux et environnementaux. La répartition sur le territoire national de cette population est actuellement mal appréhendée, au moyen de données qui ne permettent que des estimations approchantes (données appelées « proxy » dans ce travail) basées par exemple sur la reconnaissance officielle du handicap ou la répartition d'allocataires, et connaissant de fortes variations entre départements. Notre objectif est de comprendre de quelles façons les données existantes peuvent être, en évaluant leur convergence, indicatrices de la répartition de la population handicapée sur le territoire. Cela nous permettra d'estimer au mieux cette population dans les départements, et de repérer des indicateurs, afin d'orienter au mieux les ressources publiques.

Méthodes et outils utilisés

Un des premiers éléments de notre méthode concerne l'analyse qualitative du contenu des bases de données existantes. Cette démarche quantitative a été complétée par des entretiens et une enquête. Les méthodes quantitatives mises en œuvre sont l'analyse statistique critique et l'analyse spatiale. A la demande de la CNSA, ce travail se limite au territoire métropolitain.

GEOGRAPHIE DE LA POPULATION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP EN FRANCE METROPOLITAINE

TROIS CATEGORIES DE DONNEES A ANALYSER

Dans cette partie, nous nous appuyons sur trois catégories de données à analyser :

- Des données servant de **valeur de référence** qui permettent de connaître, sur trois départements, la quasi-totalité des enfants en situation de handicap. Il s'agit des enfants avec déficiences sévères consignés dans les registres départementaux du RHEOP (Savoie, Haute Savoie, Isère).
- Des données décomptant une partie des jeunes en situation de handicap (**proxy**), soient les bénéficiaires de l'Allocation pour l'Éducation Enfant Handicapé et l'effectif scolarisé d'enfants handicapés en établissements scolaires ordinaires (enquêtes EN n°3 et 12).
- Des données de **déterminants** ou de facteurs influençant la répartition

Les données du registre de la population des enfants avec handicap sévère

Le Registre des Handicaps de l'Enfant et Observatoire Périnatal (RHEOP) couvre les départements de l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie. Il recueille les cas de déficiences sévères et de troubles du spectre autistique. Les prévalences du handicap sévère chez l'enfant varient de 8,7‰ pour la Haute-Savoie à 9,4‰ pour l'Isère.

L'Allocation pour l'éducation d'enfant handicapé

L'AAEH est une prestation familiale destinée à aider les parents qui assument la charge d'un enfant handicapé, sans qu'il soit tenu compte de leurs ressources. Pour 1000 enfants de 0-19 ans, le taux de bénéficiaires de l'AAEH par département varie de 7,9‰ pour l'Orne à 21,3‰ dans le département des Deux-Sèvres.

Les enquêtes n°3 et 12 de l'Education Nationale

Les enquêtes n°3 et 12 recensent les élèves handicapés scolarisés dans les écoles maternelles, primaires, collèges, LP, lycées. Le taux d'enfants recensés dans les enquêtes EN n°3 et 12 par département varie de 9,5‰ pour la Seine-et-Marne ou les Hauts-de-Seine contre 20,9‰ dans la Drôme et 25‰ en Saône-et-Loire.

Déterminants spatialement discriminants identifiés dans la littérature concernant les enfants

Bien que l'étiologie des déficiences soit inconnue dans environ un cas sur deux, des facteurs de risques sont identifiés dans la littérature. Certains, ayant des répartitions différenciées sur le territoire national, pourraient expliquer les variations de distribution observées de cette population.

Dans le cas de déficiences légères par exemple, les rééducations et les moyens de compensation mis en place tôt dans l'enfance peuvent permettre d'éviter le handicap à l'âge adulte. Le niveau d'information de la famille, sa littératie, la disponibilité d'une offre rééducative jouent alors un rôle central. On sait aussi que les familles d'ouvriers déclarent deux fois plus d'enfants ayant au moins une déficience que celles de cadres [Mormiche, 2000]. Dans le même ordre d'idée, les familles avec un faible niveau de scolarité [David, 2015] ont des enfants plus souvent touchés par la déficience intellectuelle légère.

Les enfants repérés par le registre du Rheop nés entre 2000 et 2004 ont des niveaux d'incapacité très rarement inférieurs à 50%. Les familles les plus concernées par le handicap sévère sont des familles d'ouvriers, qui fournissent entre 26 et 30% des effectifs d'enfants alors que ces CSP ne représentent que 19 à 21% de la population générale de ces départements.

Concernant la période périnatale, les enfants prématurés souffrent plus fréquemment de déficiences que les enfants nés à terme. Des données cumulées sur trois années montrent une variation des taux de grande prématurité de 0,3 naissances pour mille à 1,1 pour mille selon les départements¹. Plus la prématurité est sévère, plus le risque de séquelle handicapante est élevé. On compte par exemple 15% d'enfants avec déficience intellectuelle chez les grands prématurés (<32 semaines), et 10% avec déficience motrice [Larroque B et al, 2008]. L'alcoolisation fœtale, cause potentielle de déficience intellectuelle et de trouble du comportement, concerne jusqu'à 6 naissances pour mille chaque année [INSERM, 2001].

La consanguinité est aussi un déterminant, mais on ne dispose plus, depuis 1948, de données sur sa répartition.

TYPOLOGIE D'UNE FRANCE SELON LES DETERMINANTS DU HANDICAP CHEZ LES ENFANTS

Les déterminants présentés plus haut ont fait l'objet de traitements statistiques permettant une représentation synthétique, dans l'objectif de regrouper en un nombre de classes homogènes restreint les départements métropolitains. Deux analyses ont été réalisées : une analyse en composantes

¹ Données des certificats de santé du 8^{ème} jour exploitées par la DREES, années 2010 à 2012.

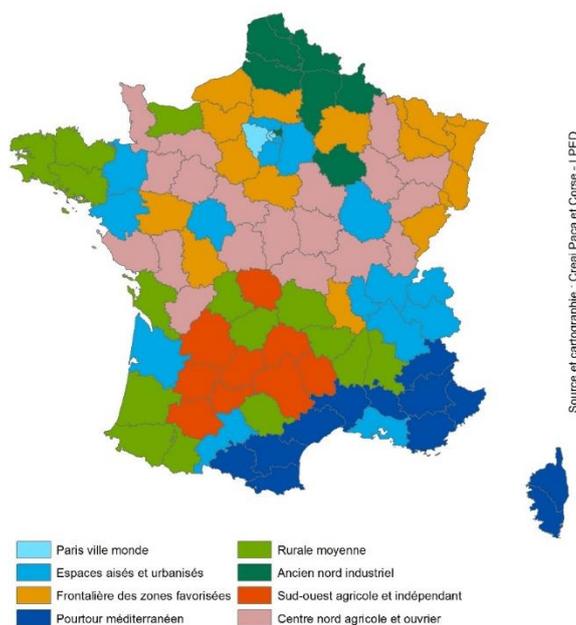
principales (ACP) puis une classification ascendante hiérarchique (CAH). La CAH a permis d'identifier huit classes regroupant des départements aux profils proches en matière de déterminants (carte 1) :

- **Classe de Paris, ville monde**
- **Classe des espaces aisés et urbanisés**
- **Classe du pourtour méditerranéen**
- **Classe frontalière d'espaces favorisés**
- **Classe de l'ancien nord industriel.**
- **Classe du sud-ouest agricole et indépendant**
- **Classe du centre-nord agricole et ouvrier**
- **Classe rurale moyenne**

Les taux de proxys du handicap sont significativement différents entre les classes, ce qui confirme l'hypothèse d'une association entre situation socio-sanitaire des départements et proportion d'enfants en situation de handicap à partir des proxys.

La classe « Paris-ville monde » rassemble les caractéristiques de métropoles se situant au niveau supérieur de la hiérarchie urbaine à l'échelle planétaire. Dans ces villes-mondiales se concentrent les pouvoirs centraux des entreprises et de l'économie planétaire. Les cadres sont très représentés : 50% des adultes ont un diplôme supérieur au bac, et 41% sont des cadres, taux les plus élevés des huit classes. Le premier quartile des revenus² est supérieur à 15 400 euros annuels, montant le plus élevé observé parmi les classes. La prématurité y affiche cependant des taux un peu supérieurs à la moyenne nationale, alors que les taux de décès féminins avant 65 ans liés à l'alcool y sont plus faibles. Le taux moyen d'AEEH se situe légèrement en dessous de la moyenne nationale. Les taux d'enfants handicapés scolarisés en milieu ordinaire sont très faibles dans les Hauts-de-Seine (9,9‰) et les Yvelines (11,1‰), quand Paris est un peu inférieur à la moyenne nationale.

Carte 1 : la France en 8 classes selon les déterminants du handicap chez l'enfant



La classe « Aisée et urbanisée » est caractérisée par de fortes proportions de cadres (presque 20%) et de professions intermédiaires (28%). Les taux moyens d'ouvriers et d'employés sont très faibles (18 et 26% respectivement). La moyenne du premier quartile du revenu fiscal, 14 008€, est la seconde plus élevée des 8 classes. Le taux de grande prématurité est conforme à la moyenne métropolitaine, quand

² Ce premier quartile représente les revenus les plus faibles.

le taux de décès féminins avant 65 ans est inférieur à cette moyenne. La moyenne des taux de bénéficiaires de l'AEEH et d'enfants handicapés scolarisés dans l'éducation nationale y sont inférieurs aux moyennes des départements.

La classe « Frontalière de zones favorisée » est composée de cinq départements frontaliers de la Suisse, de l'Allemagne ou du Luxembourg, autant de pays dont le PIB par habitant est supérieur à celui de la France, dont le taux de chômage est bien moindre et les salaires supérieurs. Cinq autres départements sont, eux, frontaliers de la couronne extérieure à l'Île de France, qui a bénéficié, entre 1950 et 1970, de primes à la décentralisation et à la création d'emplois. Ces primes ont permis la création d'un tissu industriel aux marges de l'Île de France, en direction de l'ouest et du nord principalement. Ce qui explique que cette classe se caractérise par de fortes proportions d'ouvriers (24,4%) mais aussi de professions intermédiaires (26,1%). Le taux de naissances de grands prématurés est assez élevé : 8,3‰ contre 6,9‰ pour la moyenne métropolitaine. Le taux de décès féminins avant 65 ans liés à l'alcool est semblable à la moyenne. Le premier quartile du revenu fiscal dans cette classe (13 356€) est supérieur à la moyenne des départements (12 890€). Dans ces départements, les taux moyens d'enfants bénéficiant de l'AEEH ou scolarisés en établissements ordinaires de l'Éducation nationale sont inférieurs aux taux moyens métropolitains.

Les cinq autres classes ont des taux de proxys supérieurs à la moyenne des départements métropolitains. Les déterminants y ont dans certaines des taux très élevés (de même que les proxys). C'est le cas de la classe « Ancien nord industriel », où quatre déterminants du handicap ont des valeurs extrêmes : le taux de naissances grandement prématurées, le taux de décès féminins avant 65 ans liés à l'alcool, le taux moyen de personnes n'ayant pas de diplôme, tous très élevés et le premier quartile du revenu fiscal (10 873€) le plus faible des huit classes. On compte en moyenne dans cette classe 16,5 AEEH pour mille enfants, taux bien supérieur au taux moyen national de 13,8. Du côté de l'Éducation nationale, le taux d'enfants scolarisés affiche une moyenne à 16,5‰ pour la classe (moyenne des départements: 15,4‰).

La classe « Centre-nord agricole et ouvrier » abrite le plus fort taux moyen d'ouvriers (27%), ainsi qu'un taux d'agriculteurs exploitants élevé (4%), et un faible pourcentage de cadres. La proportion de personnes peu ou pas diplômées est importante. Le taux moyen d'enfants bénéficiant de l'AEEH est de 14,4‰ et le taux moyen d'enfants handicapés scolarisés dans l'Éducation nationale est de 16,3‰. Ces taux sont supérieurs aux moyennes des départements.

D'autres classes sont dans une situation moins contrastée. Celle du « pourtour méditerranéen » est caractérisée par de fortes proportions d'indépendants (10,4%). On y observe aussi un taux moyen d'ouvriers très faible (18%) et le taux moyen d'employés le plus élevé des 8 classes. La moyenne du premier quartile du revenu fiscal y est inférieure à la moyenne nationale. Les taux moyens de décès féminins avant 65 ans liés à l'alcool et la grande prématurité sont inférieurs d'environ 20% à la moyenne des départements. Le taux moyen d'AEEH dans cette classe est de 13,9‰, très proche de la moyenne nationale. Le taux moyen d'enfants handicapés scolarisés atteint 15,9‰, un peu au-dessus la moyenne des départements.

La classe « Sud-ouest agricole et indépendant » affiche le taux moyen d'agriculteurs le plus élevé, et le taux de cadres (10,1%) le plus faible de toutes les classes. Les taux de naissances de grands prématurés et de décès avant 65 ans liés à l'alcool chez les femmes y sont plus faibles que la moyenne française. Dans cette classe, le taux moyen de bénéficiaires de l'AEEH est de 15,2‰, soit plus d'un point au-dessus de la moyenne nationale. Cette classe affiche le taux moyen d'enfants handicapés scolarisés en milieu ordinaire le plus élevé des classes (17‰). On note que sept départements sur les neuf de cette classe bénéficient des taux d'équipements en établissements et services pour enfants handicapés supérieurs à la moyenne nationale (9,6‰).

DES DETERMINANTS AUX ESTIMATEURS : RECHERCHE D'UN MODELE PREDICTIF CHEZ LES ENFANTS

Mais peut-on estimer, à partir de ces déterminants, l'effectif d'enfants en situation de handicap ?

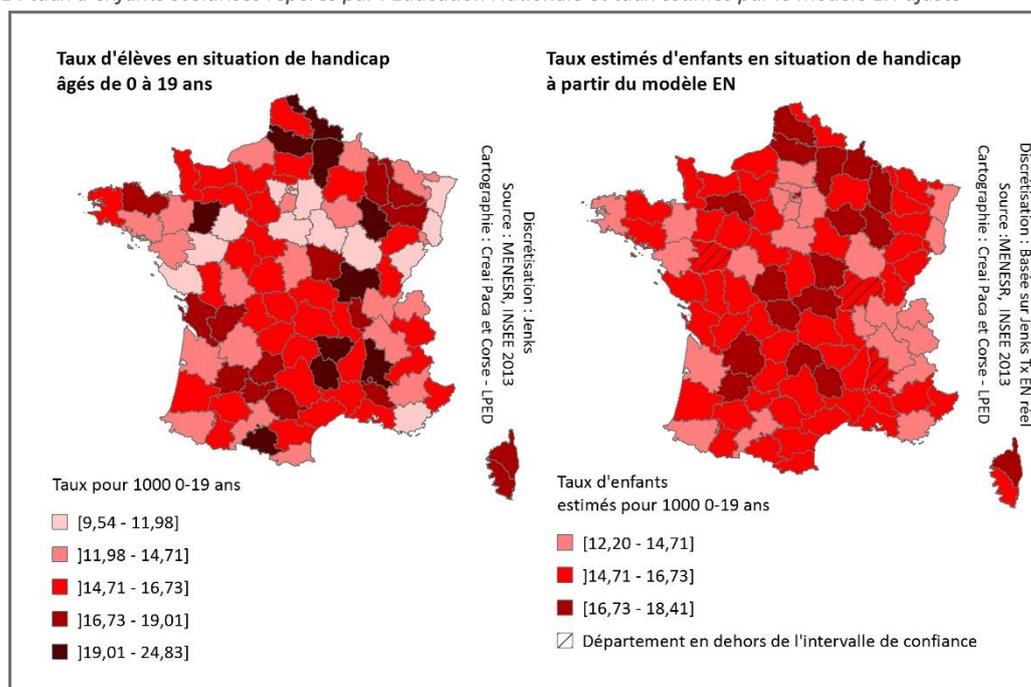
Cette partie décrit la relation entre taux d'enfants scolarisés en milieu ordinaire (données EN) -variable à expliquer (proxy) - et déterminants du handicap -variables explicatives-.

Le modèle EN : 22% de la répartition expliquée

Le coefficient de corrélation ajusté est de 0,17 : ce modèle explique 17% de la répartition de la population des enfants en situation de handicap et scolarisés en milieu ordinaire. Pour améliorer la part d'explication de la répartition de la population de notre modèle, on ajuste le modèle en n'intégrant que les 94 départements inclus dans l'intervalle de confiance. Ce modèle ajusté explique 22% de la répartition des élèves handicapés.

*Les relations observées se décrivent comme suit. **Le taux d'élèves handicapés augmente quand les taux des CSP employés, ouvriers, agriculteurs et indépendants mais aussi de la population sans diplôme ou avec un BEPC, BEP, CAP et des décès des femmes de moins de 65 ans liés à l'alcool augmentent. Au contraire, le taux d'élèves handicapés diminue quand les taux de CSP cadres et professions intermédiaires mais aussi la valeur du premier quartile du revenu fiscal, augmentent.***

Planche 1 : taux d'enfants scolarisés repérés par l'Education Nationale et taux estimés par le modèle EN ajusté



Des taux d'enfants en situation de handicap peuvent être calculés pour chaque département. Ils permettent de disposer d'une estimation réalisée à partir des seuls déterminants géographiquement discriminants repérés dans la littérature, nous libérant des biais induits par le proxy Enfants scolarisés. Cette estimation englobe probablement un public large nécessitant un accompagnement spécifique. La moyenne estimée des départements se situe autour de 15,5‰ enfants en situation de handicap et affiche des variations de 1 à 1,5. La carte de droite (planche 1), ci-dessous, détaille les taux estimés pour chaque département métropolitain. Les valeurs extrêmes de la carte des taux d'enfants décomptés par l'Education nationale (sur la carte de gauche en rouge foncé ou rose très pâle) disparaissent sur la carte de droite.

L'objectif du projet « GéoHandicap » est d'estimer une population susceptible d'être accompagnée par un établissement ou un service, nécessitant un accompagnement renforcé. Cette population a été

estimée à l'aide des taux calculés par le modèle EN. Nous tentons de mieux approcher cette population en utilisant les taux de prévalence de handicap sévère calculés par les registres du handicap. Dans les trois départements couverts par le registre, la part des enfants avec handicap sévère est en moyenne 1,45 fois plus petite que la part des enfants estimée par le modèle EN ajusté. Nous faisons donc le choix d'appliquer le même ratio pour tous les départements. L'estimation des enfants avec handicap sévère nécessitant un accompagnement renforcé de type établissement ou service, affiche des variations de 1 à 1,5. Le taux moyen des départements se situe autour de 10,7 enfants pour mille.

CONCLUSION PARTIE ENFANTS

Les taux calculés grâce au modèle permettent de disposer d'une estimation pour chaque département métropolitain (voir annexe 1), réalisée à partir des seuls déterminants géographiquement discriminants, sans les biais liés au proxy.

Les deux catégories d'estimation réalisées dans ce travail représentent une fourchette estimative de la population des enfants en situation de handicap de 0 à 19 ans de chaque département : entre 160 000 et 233 000 enfants. On comptait en France en 2013 un peu moins de 150 000 places pour accompagner ces enfants. Ces effectifs théoriques peuvent être comparés aux ressources d'accompagnement existantes dans chaque département, afin d'estimer l'adéquation de l'offre aux besoins.

GEOGRAPHIE DE LA POPULATION ADULTE EN SITUATION DE HANDICAP EN FRANCE METROPOLITAINE

TROIS CATEGORIES DE DONNEES A ANALYSER

La méthodologie suivie est semblable à celle de la partie enfant. Trois catégories de données sont à analyser :

- Des données servant de **valeur de référence** : les taux de prévalence issus de l'enquête HSM dans 4 départements.
- Des données décomptant une partie des adultes en situation de handicap (**proxy**), soit les bénéficiaires de l'Allocation pour Adultes Handicapés vivant à domicile. D'autres données ont été étudiées, mais toutes rassemblaient des biais plus importants que ceux liés à l'AAH.
- Des données de **déterminants** ou facteurs influençant la répartition

L'Allocation Adulte Handicapé (AAH) \geq 80% d'incapacité, à domicile

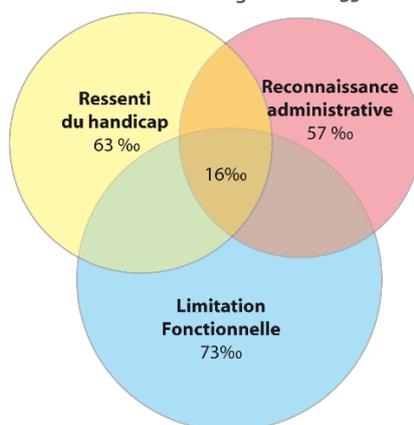
L'AAH garantit un minimum de ressources aux personnes handicapées âgées de plus de 20 ans et de moins de 60 ans avec possibilité de percevoir un complément. Afin de s'affranchir d'un effet de surreprésentation de personnes handicapées lié à la présence d'ESMS dans chaque département, seules les données relatives aux personnes vivant à leur domicile sont analysées. Etudier la répartition de la population handicapée au travers du filtre de l'AAH comporte des biais. L'allocation pour adulte handicapé est perçue par une population avec de très faibles ressources. Seule une partie de la population en situation de handicap est repérée. Cependant, en ne gardant que les allocataires de l'AAH vivant à domicile et avec un taux d'incapacité de 80% et plus, l'AAH devient un meilleur indicateur.

Handicap Santé Ménage : données de référence

Pour cette enquête exploitable à l'échelle nationale seuls les départements du Nord, Pas-de-Calais, Rhône, Hauts-de-Seine ont financé des sur-échantillons permettant une analyse au niveau départemental. Ces départements peuvent servir de zones témoins.

Selon la variable définissant les handicap, le nombre de personne handicapée n'est pas le même. Par exemple en prenant la définition de M. Espagnacq, 63% des 20-59 ans vivant à domicile et en France Métropolitaine, se sentent fortement limités à cause d'un problème de santé dans les activités dites « habituelles », 57% des 20-59 ans ont une reconnaissance administrative du handicap et 73% des 20-59 ans ont des limitations fonctionnelles. Au total, 128% de la population métropolitaine française résidant à domicile qui présente au moins une des trois formes de handicap et 16% qui présentent les trois formes du handicap (figure 2), que l'on peut appeler le « noyau dur » du handicap. Mais la prévalence qui réunit toutes les approches du handicap est-elle la même quelle que soit le département? Dans le Pas-de-Calais, la prévalence du handicap ressenti est la plus élevée (85%), à l'inverse des Hauts-de-Seine (38%). Pour la limitation fonctionnelle, c'est dans le Nord, avec un taux de 90%, que la prévalence est la plus forte. D'autre part, le Rhône affiche la prévalence des reconnaissances administratives la plus élevée avec un taux de 66% contre 39% en Hauts-de-Seine. La prévalence calculée dans le « noyau dur » est 9,6% dans les Hauts de Seine et de 20% dans les trois autres départements.

Figure 1 : Les 3 approches du handicap et leurs superpositions
Prévalence pour les adultes vivant à domicile âgés de 20 à 59 ans en France métropolitaine.

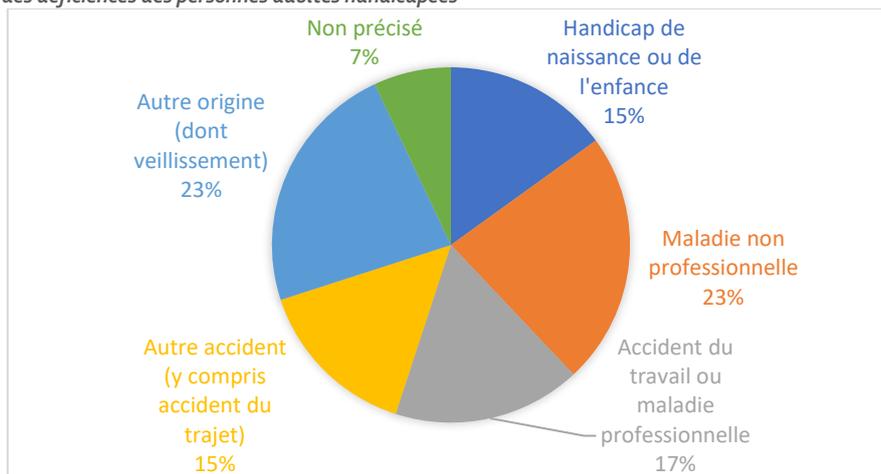


Source : HSM, 2008- Exploitation CREAI Paca et Corse – LPED
Mise en garde : les surfaces superposées ne sont pas proportionnelles à la population qu'elles représentent

Les déterminants spatialement discriminants identifiés dans la littérature chez les adultes

L'enquête Handicap Incapacité et Dépendance (HID) a pu identifier les origines des déficiences des personnes adultes handicapées (AGEFIPH, 2006). Seules 15% des déficiences des adultes sont présentes avant l'âge de 16 ans (figure 3). Les accidents (du travail ou autre) constituent une cause de déficience très fréquente (32%), plus que la maladie ou le vieillissement (23% chacun). L'enquête HID souligne aussi l'importance des accidents de la circulation routière. De plus, on sait que la prévalence du handicap croît avec l'âge (MORDIER 2013). De même, les accidents cardiovasculaires (AVC) sont souvent responsables de séquelles qui affectent la qualité de vie des patients.

Figure 2 : Origine des déficiences des personnes adultes handicapées



Lecture : 15% des déficiences sont des présentes à la naissance ou depuis l'enfance

Champ : France métropolitaine - Source : enquête HID (domicile et institution) 1998, exploitation Agefiph

La consommation d'alcool peut entraîner des altérations du systèmes nerveux responsables de troubles moteurs, sensitifs et neuropsychologique (DISCHLER et al. 2009). L'origine du handicap chez certains adultes en situation de handicap se trouve dès la naissance ou l'enfance. Pour chacun de ces déterminants, nous utilisons les données qui recensent au plus près les situations évoquées.

Les catégories sociales ne sont pas égales devant le handicap et les conditions de travail peuvent l'expliquer en partie : les métiers pénibles usent l'organisme et les risques d'accident sont plus élevés. Les ouvriers sont 15 fois plus souvent victimes d'accidents du travail que les cadres (EUZENAT 2009). Ils sont suivis par les agriculteurs exploitants. Les données telles que disponibles sur les accidents de travail ne peuvent être spatialisées. Les informations sur les catégories socio-professionnelles et leurs expositions face aux accidents de travail et au risque de handicap, nous amènent à n'analyser que deux catégories socio-professionnelles : les ouvriers et les agriculteurs exploitants.

TYPOLOGIE D'UNE FRANCE SELON LES DETERMINANTS DU HANDICAP CHEZ LES ADULTES

La méthodologie est semblable à celle appliquée dans la partie enfant (carte 2).

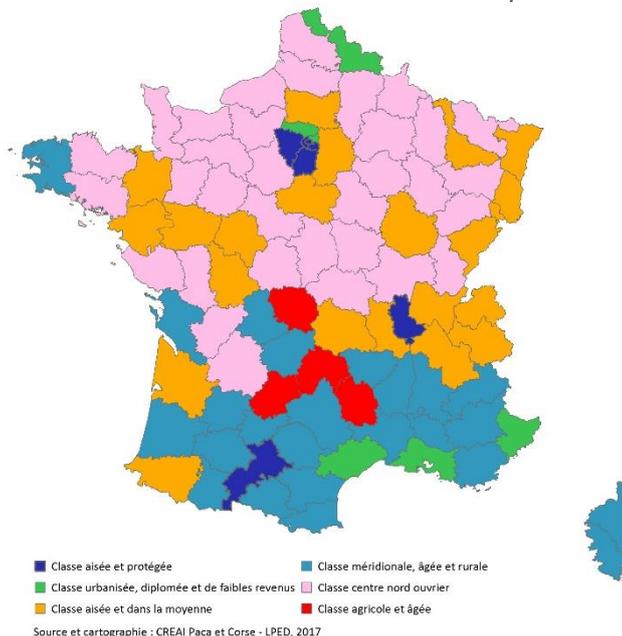
- **Classe 1 : aisée et protégée**
- **Classe 2 : urbanisée, diplômée et de faibles revenus**
- **Classe 3 : aisée et dans la moyenne**
- **Classe 4 : méridionale, âgée et rurale**
- **Classe 5 : centre nord ouvrier**
- **Classe 6 : agricole et âgée**

Les taux de bénéficiaires à domicile de l'AAH avec une incapacité de 80% et plus diffèrent d'une classe de départements à une autre. Ces différences significatives renforcent l'hypothèse d'une association entre situation socio-sanitaire des départements et proportion d'adultes en situation de handicap.

La classe « Aisée et protégée » affiche les plus faibles taux des 6 classes pour la majorité des déterminants du handicap. Avec une moyenne d'AAH à domicile avec incapacité $\geq 80\%$ de 11,3%, tous les départements de cette classe ont des taux bien inférieurs à la moyenne nationale de 16,8%. Ainsi, les déterminants confirment le faible risque de handicap de cette classe, exprimé par un faible taux d'AAH. De même, dans la classe « Aisée et proche de la moyenne », 14 départements sur 22 semblent bénéficier d'un effet protecteur des valeurs faibles des déterminants s'exprimant par des taux d'AAH

>=80% vivant à domicile faibles. Il est difficile de repérer un effet protecteur systématique pour la classe « Urbanisée, diplômée et de faibles revenus » : 2 départements sur les 6 qui la composent ont des taux d'AAH supérieurs à la moyenne nationale.

Carte 2 : la France selon 6 classes de déterminants du handicap chez l'adulte



Dans la classe « Méridionale âgée », 17 départements sur 24 affichent des taux d'AAH supérieurs à la moyenne, soulignant l'importance des risques liés aux déterminants « blessés de la route », « agriculteurs » ou « part des 45-60 ans », élevés dans cette classe. La classe « Centre nord ouvrier » affiche les plus forts taux d'ouvriers et de personnes n'ayant pas de diplôme. Les décès prématurés (avant 65 ans) liés à une consommation d'alcool ou suite à un accident cardio-vasculaire atteignent aussi des maximums. Les parts d'agriculteurs, de personnes ayant un BEPC et les 45-60 ans sont aussi au-dessus de la moyenne. Dans cette classe, la moyenne du taux de bénéficiaires de l'AAH pour un taux d'incapacité de 80% et plus est de 18,3‰, très supérieur à la moyenne nationale.

DES DETERMINANTS AUX ESTIMATEURS : RECHERCHE D'UN MODELE PREDICTIF CHEZ LES ADULTES

Comme pour les enfants, nous souhaitons vérifier si les déterminants du handicap peuvent devenir des estimateurs du handicap. La régression linéaire significative affiche un coefficient de régression de 0,29. Pour améliorer la part d'explication de la répartition de la population de notre modèle, il est possible de l'ajuster en intégrant dans les calculs uniquement les 93 départements inclus dans l'intervalle de confiance. Ce modèle ajusté explique 31% des variations de la répartition des bénéficiaires de l'AAH vivant à domicile avec une incapacité >=80%.

*Les relations observées se décrivent comme suit. **Le taux de bénéficiaires vivant à domicile avec une AAH pour incapacité >=80% augmente quand le taux de personnes sans diplôme ou un diplôme type BEPC augmentent, quand le taux d'ouvriers et d'agriculteurs augmentent, quand la part des 45-60 ans augmentent et quand les décès prématurés liés à l'alcool ou suite à un accident cardio-vasculaire augmentent. A l'inverse, le taux d'adultes ayant une AAH pour une incapacité de 80% et plus diminue quand le taux d'adulte ayant un niveau supérieur au bac augmente ainsi que le premier quartile du revenu fiscal.***

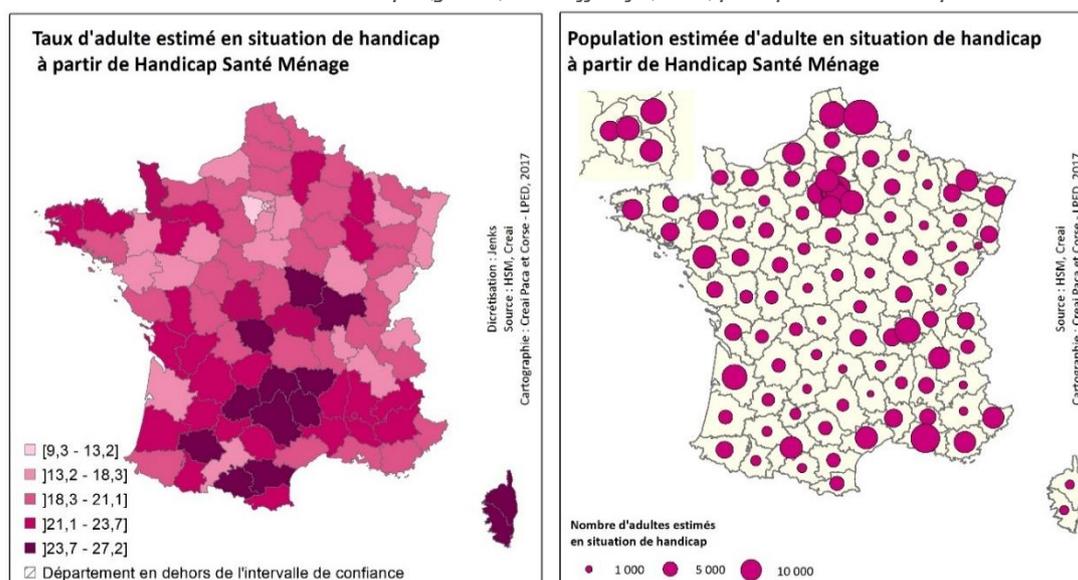
Ce modèle « adulte » permet d'estimer une population d'adultes en situation de handicap. Ces taux calculés permettent de disposer d'une estimation réalisée à partir des seuls déterminants

géographiquement discriminants et repérés dans la littérature, nous libérant des biais induits par le proxy AAH.

ESSAI D'ESTIMATION DE LA POPULATION D'ADULTES A PARTIR DE HANDICAP SANTE MENAGE

L'objectif du projet GéoHandicap est d'estimer la population en situation de handicap susceptible de nécessiter un accompagnement spécialisé. Cette population a été estimée pour les adultes à l'aide des taux calculés par le modèle AAH \geq 80%. Pour estimer une population plus large, on applique un ratio calculé à partir de 4 départements d'HSM (reconnaissance + limitation fonctionnelle + ressenti): les adultes y sont 1,2 fois plus nombreux que dans notre modèle (Planche 3).

Planche 2 : Estimation des taux d'adultes handicapés (gauche) et des effectifs (droite) par départements métropolitains.



On repère des espaces où les taux sont très élevés, essentiellement à dominante rurale. En moyenne départementale, on compterait 20,4 personnes en situation de handicap pour 1000 adultes de 20 à 59 ans. Les taux varient de 9,3 à Paris à 27,2 adultes en situation de handicap pour 1000 en Lozère. La carte de droite permet de quantifier des effectifs de personnes en situation de handicap. De la prudence est nécessaire dans l'interprétation de ces derniers résultats. En effet, l'enquête Handicap Santé Ménage date de 2008 et nous rapprochons ses résultats à des données de 2013. Or, le taux de bénéficiaires de l'AAH a évolué de 22% entre 2008 et 2013.

CONCLUSION DE LA PARTIE ADULTE

Les modèles AAH \geq 80% et HSM permettent d'estimer une population d'adultes comprise entre 483 000 et 603 000 pour la France métropolitaine. Ces estimations sont déclinées par département, ce qui constitue l'originalité de ce travail (voir annexe 2). Dans le modèle AAH, Paris reste le département avec le plus faible taux estimé d'adulte en situation de handicap (7,4‰ contre en réalité 12,1‰). La Lozère est le département avec le plus fort taux de personnes adultes handicapés, avec une estimation très proche du taux réel (21,7‰, mais en réalité 21,6‰). La moyenne des taux départementaux estimés atteint 16,8‰, quand le taux national estimé est de 14,7‰.

Dans le modèle HSM, en moyenne départementale, on compterait 20,4 personnes en situation de handicap pour 1000 adultes de 20 à 59 ans (et 18,4‰ en moyenne nationale).

CONCLUSION GENERALE

Notre méthodologie a permis d'observer des corrélations spatiales. Nous avons identifié des indicateurs, au travers de déterminants spatialement discriminants. Cela a permis d'établir une typologie de la France face aux déterminants socio-sanitaires du handicap et d'estimer une population en situation de handicap ayant des besoins d'accompagnements spécifiques.

Le handicap est aussi un fait social

Nous avons démontré que le handicap, comme nombre de faits de santé, n'est pas réparti équitablement sur le territoire, et que sa répartition est liée à des éléments du contexte social et sanitaire. En effet, chez les 0-19 ans, on a constaté que les taux départementaux de jeunes en situation de handicap augmentent quand les CSP ouvrier, employé, agriculteur et indépendant augmentent. Cet accroissement s'observe aussi quand les personnes sans diplôme ou un diplôme de type BEPC sont plus nombreuses qu'en moyenne, ou encore quand les décès prématurés féminins liés à l'alcool sont élevés. A l'inverse, trois déterminants ont des valeurs élevées quand les taux d'enfants en situation de handicap sont faibles : les CSP cadre, profession intermédiaire et le 1^{er} quartile du revenu fiscal. La population d'adultes en situation de handicap est liée à des déterminants quasi identiques. Une différence s'observe quant aux CSP : seules les CSP ouvrier et agriculteur apparaissent. Une part élevée de 45 à 60 ans dans la population générale est corrélée à une proportion élevée d'adultes en situation de handicap, de même qu'à des taux élevés de décès par AVC avant 65 ans ou liés à l'alcool.

Limites générales de la méthodologie

Les modèles mettent en évidence des associations entre situation socio-sanitaire et handicap. Ils permettent d'estimer des taux départementaux de personnes en situation de handicap, en fonction des valeurs des différents déterminants. Ils valident l'intérêt d'utiliser seulement les déterminants repérés pour calculer une population à besoin d'accompagnement spécifique. Ces modèles peinent cependant à prédire les taux extrêmes. La première explication est qu'il manque des déterminants. L'étiologie du handicap est multiple, souvent inconnue, et ne peut être résumée par nos seuls déterminants. Les modèles semblent aussi dans l'incapacité de rendre compte de la synergie entre déterminants induisant une augmentation du risque ou à l'inverse une protection. Des pratiques locales de certaines MDPH ou académies pourraient aussi expliquer cette difficulté à traduire les valeurs extrêmes. Dans ce cas, ne pas reproduire les valeurs extrêmes peut être considéré comme une qualité de nos estimations.

Que faire avec ces estimations ?

On peut discuter sur le fait que ces estimations fournissent ou pas le nombre de places à créer en établissements ou de services. Il est à ce jour impossible de trancher sans investigation sur ce sujet et dans un contexte de forte évolution vers la vie au domicile. Ces estimations permettent dans tous les cas d'évaluer l'effectif des personnes qui ont besoin d'un accompagnement.

Intégrer la typologie dans le recueil de données

La typologie de la France métropolitaine permet de proposer, pour la prochaine enquête de type Handicap Santé, d'inclure un département de chaque classe face aux déterminants du handicap chez l'adulte. Dans le même ordre d'idée, les registres du handicap chez l'enfant sont tous implantés dans des départements appartenant à la même classe. Il paraît important de veiller à ce que ces registres puissent aussi témoigner de la situation dans d'autres classes de départements.

Prévention

Enfin, il apparaît important de comprendre comment agir sur les déterminants identifiés pour tenter de diminuer la prévalence du handicap.

Annexe 1. Tableau récapitulatif estimation par département population enfant

Données 2013											Estimation			
dep	Nom département	0-19 ans	Effectif AEEH	Taux AEEH (%)	Effectif EN 3 et 12	Taux EN 3 et 12 (%)	Effectif EN 32	Taux EN 32 (%)	Nombre de place ESMS	Taux ESMS (%)	Estimation Effectif modèle EN	Taux modèle EN (%)	Estimation Effectif modèle registre	Taux modèle registre (%)
01	Ain	163883	2067	12,61	2166	13,22	1049	6,40	1601	9,99	2219	13,54	1531	9,34
02	Aisne	137895	2297	16,66	2868	20,80	746	5,41	1480	10,73	2434	17,65	1679	12,17
03	Allier	72452	1086	14,99	1085	14,98	651	8,99	978	13,55	1214	16,76	838	11,56
04	AlpHtPro	35755	377	10,54	508	14,21	131	3,66	276	7,72	538	15,05	371	10,38
05	HtsAlp	31510	593	18,82	516	16,38	143	4,54	337	10,68	445	14,14	307	9,75
06	AlpesMar	231109	3665	15,86	3663	15,85	1018	4,40	1930	8,26	3467	15,00	2391	10,35
07	Ardèche	73320	758	10,34	1150	15,68	297	4,05	630	8,71	1128	15,38	778	10,61
08	Ardennes	69140	1178	17,04	971	14,04	675	9,76	1101	15,81	1221	17,66	842	12,18
09	Ariège	32818	345	10,51	644	19,62	253	7,71	386	11,88	523	15,94	361	11,00
10	Aube	74683	1473	19,72	983	13,16	377	5,05	736	9,90	1274	17,06	879	11,77
11	Aude	81759	1027	12,56	1320	16,15	432	5,28	641	7,93	1360	16,64	938	11,47
12	Aveyron	58037	722	12,44	860	14,82	300	5,17	718	12,57	958	16,50	661	11,38
13	BchRhô	479917	6215	12,95	7679	16,00	2063	4,30	3700	5,35	7227	15,06	4984	10,39
14	Calvados	170315	2195	12,89	2653	15,58	1093	6,42	1945	11,35	2595	15,24	1790	10,51
15	Cantal	28293	552	19,51	463	16,36	189	6,68	331	11,74	509	17,98	351	12,40
16	Charente	76182	1067	14,01	1343	17,63	565	7,42	845	11,09	1239	16,26	854	11,21
17	ChartMar	135037	2741	20,30	2403	17,80	838	6,21	1338	9,93	2159	15,99	1489	11,03
18	Cher	68045	755	11,10	874	12,84	472	6,94	767	11,25	1093	16,06	754	11,07
19	Corrèze	48889	687	14,05	817	16,71	328	6,71	598	12,22	758	15,51	523	10,69
21	CôteOr	124711	1242	9,96	1475	11,83	504	4,04	1311	10,40	1762	14,13	1215	9,75
22	CArmor	138479	1235	8,92	2395	17,30	772	5,57	1465	10,67	2168	15,65	1495	10,80
23	Creuse	22559	264	11,70	353	15,65	256	11,35	395	17,36	415	18,41	286	12,69
24	Dordog	84157	1278	15,19	1200	14,26	481	5,72	947	11,27	1436	17,07	991	11,77
Données 2013											Estimation			

dep	Nom département	0-19 ans	Effectif AEEH	Taux AEEH (%)	Effectif EN 3 et 12	Taux EN 3 et 12 (‰)	Effectif EN 32	Taux EN 32 (‰)	Nombre de place ESMS	Taux ESMS (%)	Estimation Effectif modèle EN	Taux modèle EN (%)	Estimation Effectif modèle registre	Taux modèle registre (%)
25	Doubs	133454	1228	9,20	1556	11,66	784	5,87	1679	12,53	1969	14,75	1358	10,17
26	Drôme	121999	1643	13,47	2549	20,89	684	5,61	1274	10,55	1851	15,17	1277	10,46
27	Eure	156807	2446	15,60	2439	15,55	646	4,12	1422	9,22	2399	15,30	1654	10,55
28	EureLoir	110681	1642	14,84	1754	15,85	697	6,30	1054	9,63	1643	14,84	1133	10,24
29	Finistère	210706	3314	15,73	3522	16,72	812	3,85	1859	8,83	2902	13,77	2001	9,50
30	Gard	174159	1941	11,15	2606	14,96	875	5,02	1536	8,88	2721	15,63	1877	10,78
31	HtGaron	313209	4736	15,12	4566	14,58	1851	5,91	3361	10,69	4024	12,85	2775	8,86
32	Gers	39589	544	13,74	641	16,19	425	10,74	632	16,05	655	16,55	452	11,42
33	Gironde	355093	4878	13,74	4634	13,05	2006	5,65	4004	11,31	4934	13,89	3403	9,58
34	Hérault	253788	4275	16,84	3941	15,53	1160	4,57	2010	7,92	3844	15,15	2651	10,45
35	IlleVilai	264622	3363	12,71	3688	13,94	1254	4,74	2335	8,83	3736	14,12	2576	9,74
36	Indre	47659	619	12,99	771	16,18	302	6,34	543	11,41	830	17,41	572	12,00
37	IndreLoire.	144585	1589	10,99	2285	15,80	773	5,35	1563	10,74	2042	14,12	1408	9,74
38	Isère	321394	3900	12,13	4566	14,21	1391	4,33	2998	9,37	4383	13,64	3023	9,41
39	Jura	62364	834	13,37	1017	16,31	376	6,03	713	11,45	940	15,07	648	10,39
40	Landes	87396	1017	11,64	1356	15,52	399	4,57	656	7,63	1310	14,99	904	10,34
41	LoirCher	76779	1150	14,98	1180	15,37	491	6,39	825	10,85	1209	15,75	834	10,86
42	Loire	184666	2824	15,29	3062	16,58	1054	5,71	1961	10,66	2858	15,48	1971	10,67
43	Hte-Loire	52777	1002	18,99	1018	19,29	292	5,53	633	12,05	833	15,79	575	10,89
44	LoireAtlan	342996	3694	10,77	4446	12,96	1755	5,12	3240	9,52	4544	13,25	3134	9,14
45	Loiret	168666	1800	10,67	1971	11,69	834	4,94	1453	8,71	2440	14,47	1683	9,98
46	Lot	34440	605	17,57	616	17,89	225	6,53	421	12,15	557	16,18	384	11,16
47	LotGaron	72488	1105	15,24	1349	18,61	426	5,88	671	9,32	1229	16,95	847	11,69
48	Lozère	16294	203	12,46	338	20,74	185	11,35	360	22,00	274	16,84	189	11,62
49	MainLoire	210760	2041	9,68	2086	9,90	963	4,57	2251	10,69	3258	15,46	2247	10,66
Données 2013											Estimation			

dep	Nom département	0-19 ans	Effectif AEEH	Taux AEEH (%)	Effectif EN 3 et 12	Taux EN 3 et 12 (‰)	Effectif EN 32	Taux EN 32 (‰)	Nombre de place ESMS	Taux ESMS (%)	Estimation Effectif modèle EN	Taux modèle EN (%)	Estimation Effectif modèle registre	Taux modèle registre (‰)
50	Manche	115196	1309	11,36	1734	15,05	542	4,71	1231	10,68	1910	16,58	1317	11,43
51	Marne	140086	2542	18,15	2244	16,02	738	5,27	1338	9,47	2262	16,15	1560	11,14
52	HtMarne	40028	771	19,26	789	19,71	393	9,82	626	15,55	691	17,26	476	11,90
53	Mayenne	79644	1544	19,39	1561	19,60	264	3,31	655	8,32	1324	16,62	913	11,46
54	MeurtMose	174760	1616	9,25	2974	17,02	1367	7,82	2357	13,07	2580	14,77	1780	10,18
55	Meuse	45284	456	10,07	796	17,58	270	5,96	500	11,00	766	16,91	528	11,66
56	Morbih	172780	1779	10,30	2285	13,22	750	4,34	1496	8,73	2568	14,86	1771	10,25
57	Moselle	241013	2253	9,35	3518	14,60	1368	5,68	2614	10,82	3665	15,21	2528	10,49
58	Nièvre	43138	716	16,60	791	18,34	380	8,81	568	13,01	735	17,03	507	11,75
59	Nord	697127	14369	20,61	14203	20,37	3951	5,67	7118	10,19	11484	16,47	7920	11,36
60	Oise	218746	2589	11,84	3461	15,82	743	3,40	1893	8,76	3196	14,61	2204	10,07
61	Orne	67097	531	7,91	1065	15,87	772	11,51	1229	18,21	1178	17,56	812	12,11
62	PasCalais	386363	6822	17,66	6344	16,42	3440	8,90	4607	11,96	6669	17,26	4599	11,90
63	PuyDôme	142591	2038	14,29	2140	15,01	861	6,04	1574	10,94	2101	14,73	1449	10,16
64	PyrénAtl	143934	2488	17,29	2117	14,71	1082	7,52	1649	11,47	2029	14,10	1400	9,72
65	Htes-Pyré	47502	592	12,46	738	15,54	498	10,48	788	16,39	716	15,08	494	10,40
66	PyrénOri	104586	1370	13,10	1367	13,07	486	4,65	1007	9,72	1695	16,21	1169	11,18
67	Bas-Rhin	264059	2447	9,27	2821	10,68	1424	5,39	2433	9,10	3713	14,06	2561	9,70
68	Haut-Rhin	182698	2918	15,97	2097	11,48	1234	6,75	1954	10,77	2617	14,33	1805	9,88
69	Rhône	457611	5555	12,14	7838	17,13	2275	4,97	3835	6,68	6294	13,75	4341	9,49
70	Hte-Saône	57073	634	11,11	913	16,00	342	5,99	638	11,19	920	16,11	634	11,11
71	SaôneLoire	123219	2552	20,71	3060	24,83	656	5,32	1089	8,91	1979	16,06	1364	11,07
72	Sarthe	143158	1845	12,89	1693	11,83	689	4,81	1268	8,94	2272	15,87	1567	10,94
73	Savoie	101256	975	9,63	1670	16,49	587	5,80	1112	11,03	1343	13,26	926	9,15
74	HtSavoie	193887	2051	10,58	2481	12,80	897	4,63	1553	8,22	2403	12,39	1657	8,55
Données 2013											Estimation			

dep	Nom département	0-19 ans	Effectif AEEH	Taux AEEH (%)	Effectif EN 3 et 12	Taux EN 3 et 12 (‰)	Effectif EN 32	Taux EN 32 (‰)	Nombre de place ESMS	Taux ESMS (%)	Estimation Effectif modèle EN	Taux modèle EN (%)	Estimation Effectif modèle registre	Taux modèle registre (‰)
75	Paris	434719	6601	15,18	6330	14,56	1683	3,87	2857	3,22	6509	14,97	4489	10,33
76	SeineMari	313511	3687	11,76	3941	12,57	2016	6,43	3579	11,32	4875	15,55	3362	10,72
77	SeiMarne	382267	5038	13,18	3648	9,54	1335	3,49	3403	8,99	4942	12,93	3408	8,92
78	Yvelin	384248	5808	15,12	4277	11,13	1547	4,03	2650	6,96	4684	12,19	3230	8,41
79	2Sèvres	86923	1852	21,31	1454	16,73	481	5,53	970	11,26	1426	16,41	984	11,32
80	Somme	142340	1523	10,70	2790	19,60	802	5,63	1638	11,45	2428	17,06	1674	11,76
81	Tarn	85959	1647	19,16	1634	19,01	746	8,68	957	11,29	1353	15,74	933	10,85
82	TarnGaro	60645	1133	18,68	1143	18,85	295	4,86	421	7,18	998	16,46	688	11,35
83	Var	221743	3011	13,58	2623	11,83	962	4,34	1725	7,78	3214	14,50	2217	10,00
84	Vauclu	133107	1753	13,17	2392	17,97	435	3,27	945	7,18	2192	16,47	1512	11,36
85	Vendée	157115	2299	14,63	1668	10,62	666	4,24	1197	7,79	2465	15,69	1700	10,82
86	Vienne	101352	1535	15,15	1315	12,97	704	6,95	1445	14,11	1553	15,32	1071	10,57
87	HtVien	81444	941	11,55	1285	15,78	459	5,64	870	10,59	1223	15,01	843	10,35
88	Vosges	86717	1045	12,05	1534	17,69	505	5,82	896	10,21	1443	16,64	995	11,48
89	Yonne	80144	1160	14,47	960	11,98	587	7,32	799	10,04	1301	16,24	897	11,20
90	TerBelfo	35994	300	8,33	518	14,39	247	6,86	468	13,05	530	14,72	365	10,15
91	Essonn	343825	3967	11,54	4885	14,21	1568	4,56	2645	7,83	4374	12,72	3016	8,77
92	HtsSeine	400904	4023	10,03	3961	9,88	1295	3,23	2783	7,06	5440	13,57	3752	9,36
93	SeiStDenis	447169	5803	12,98	4961	11,09	1668	3,73	2735	6,25	8092	18,10	5580	12,48
94	ValMarn	347320	4685	13,49	4107	11,82	1389	4,00	2379	6,96	5013	14,43	3457	9,95
95	ValOise	339984	4409	12,97	5068	14,91	1188	3,49	2151	6,41	4851	14,27	3345	9,84
2A	CorseSud	30645	415	13,54	569	18,57	122	3,98	290	9,75	488	15,93	337	10,99
2B	HtCorse	35404	602	17,00	602	17,00	98	2,77	259	7,17	610	17,22	421	11,88
	National	15512631	212211	13,68	228711	14,74	81100	5,23	147104	9,48	232641	15,00	160442	10,34

Annexe 2. Tableau récapitulatif et estimations par département de la population adulte

Dep	Nom département	Données 2013									Estimations			
		20-59	Effectif AAH dom Total	Taux AAH (‰)	Effectif AAH 80%	Taux AAH 80% (‰)	Effectif AAH 50% 79%	Taux AAH 50% 79% (‰)	Nombre de place ESMS	Taux ESMS (‰)	Estimation Effectif modèle AAH 80%	Taux modèle AAH 80% (‰)	Estimation Effectif HSM	Taux HSM (‰)
01	Ain	321511	5133	15,97	2915	9,07	2217	6,90	3103	9,65	4734	14,72	5918	18,41
02	Aisne	271276	9778	36,04	5477	20,19	4294	15,83	2947	10,86	4781	17,62	5976	22,03
03	Allier	161116	7744	48,06	5131	31,85	2606	16,17	1914	11,88	2882	17,89	3602	22,36
04	AlpesHte-Prov	76720	2637	34,37	1216	15,85	1417	18,47	692	9,02	1417	18,48	1772	23,09
05	HtesAlpes	68285	1905	27,90	1227	17,97	678	9,93	1234	18,07	1273	18,64	1591	23,30
06	Alpes-Marit	533915	18828	35,26	11008	20,62	7797	14,60	4072	7,63	8359	15,66	10448	19,57
07	Ardèche	153195	4706	30,72	3547	23,15	1155	7,54	1740	11,36	2726	17,79	3407	22,24
08	Ardennes	141731	4796	33,84	2435	17,18	2360	16,65	1565	11,04	2361	16,66	2951	20,82
09	Ariège	72636	2640	36,35	1486	20,46	1153	15,87	906	12,47	1518	20,90	1898	26,12
10	Aube	151892	4331	28,51	2910	19,16	1403	9,24	1371	9,03	2336	15,38	2920	19,23
11	Aude	171938	6606	38,42	3594	20,90	3010	17,51	2179	12,67	3379	19,65	4223	24,56
12	Aveyron	129575	4387	33,86	2591	20,00	1790	13,81	1623	12,53	2678	20,67	3348	25,84
13	BouchesRhône	1024308	26002	25,38	11627	11,35	14363	14,02	7272	7,10	15261	14,90	19076	18,62
14	Calvados	345716	8392	24,27	4298	12,43	4089	11,83	3868	11,19	5185	15,00	6481	18,75
15	Cantal	70170	1974	28,13	1070	15,25	904	12,88	1237	17,63	1513	21,57	1892	26,96
16	Charente	171913	5835	33,94	4266	24,81	1566	9,11	1681	9,78	3170	18,44	3962	23,05
17	CharenteMarit	297036	8474	28,53	4037	13,59	4433	14,92	3067	10,33	5404	18,19	6756	22,74
18	Cher	149717	4975	33,23	3045	20,34	1926	12,86	1773	11,84	2504	16,72	3129	20,90
19	Corrèze	113794	3599	31,63	2324	20,42	1267	11,13	2650	23,29	2161	18,99	2701	23,74
21	Côte-d'Or	273259	5819	21,29	4844	17,73	972	3,56	2849	10,43	3792	13,88	4740	17,35
22	CôtesArmor	276695	8443	30,51	6238	22,54	2138	7,73	3625	13,10	5097	18,42	6372	23,03

Dep	Nom département	Données 2013									Estimation			
		20-59	Effectif AAH dom Total	Taux AAH(‰)	Effectif AAH 80%	Taux AAH 80% (‰)	Effectif AAH 50% 79%	Taux AAH 50% 79% (‰)	Nombre de place ESMS	Taux ESMS (%)	Estimation Effectif modèle AAH 80%	Taux modèle AAH 80% (‰)	Estimation Effectif HSM	Taux HSM (%)
23	Creuse	55183	2066	37,44	1225	22,20	838	15,19	1020	18,48	1197	21,70	1497	27,12
24	Dordogne	192465	5655	29,38	3259	16,93	2394	12,44	2697	14,01	3582	18,61	4477	23,26
25	Doubs	275245	7393	26,86	3657	13,29	3722	13,52	3370	12,24	3583	13,02	4478	16,27
26	Drôme	243545	6490	26,65	4148	17,03	2342	9,62	3239	13,30	4399	18,06	5498	22,58
27	Eure	302635	8149	26,93	3099	10,24	5041	16,66	2961	9,78	4633	15,31	5791	19,13
28	Eure-et-Loir	217197	4015	18,49	2342	10,78	1671	7,69	2170	9,99	3354	15,44	4192	19,30
29	Finistère	446765	12924	28,93	5349	11,97	7571	16,95	5281	11,82	7738	17,32	9672	21,65
30	Gard	359658	10551	29,34	3747	10,42	6796	18,90	2965	8,24	6310	17,55	7888	21,93
31	HteGaronne	717148	16256	22,67	7105	9,91	9146	12,75	5912	8,24	9047	12,62	11309	15,77
32	Gers	88698	3107	35,03	1631	18,39	1475	16,63	1277	14,40	1862	21,00	2328	26,25
33	Gironde	794024	23831	30,01	15027	18,93	8789	11,07	6549	8,25	11152	14,04	13940	17,56
34	Hérault	556690	18734	33,65	6675	11,99	12054	21,65	4739	8,51	8841	15,88	11052	19,85
35	IlleVilaine	533288	13510	25,33	8496	15,93	5000	9,38	5877	11,02	7411	13,90	9263	17,37
36	Indre	106407	4049	38,05	3459	32,51	588	5,53	1244	11,69	1913	17,97	2391	22,47
37	Indre-Loire	301283	7899	26,22	3511	11,65	4386	14,56	3433	11,39	4519	15,00	5649	18,75
38	Isère	641411	12063	18,81	6780	10,57	5279	8,23	5668	8,84	8571	13,36	10713	16,70
39	Jura	126593	3409	26,93	1743	13,77	1664	13,14	1671	13,20	2125	16,79	2657	20,99
40	Landes	192921	4650	24,10	2950	15,29	1690	8,76	2088	10,82	3415	17,70	4268	22,12
41	Loir-Cher	157901	3715	23,53	1878	11,89	1837	11,63	1883	11,93	2525	15,99	3156	19,99
42	Loire	368547	12832	34,82	8640	23,44	4189	11,37	3993	10,83	5875	15,94	7344	19,93
43	Hte-Loire	108715	4289	39,45	2876	26,45	1411	12,98	1231	11,32	2138	19,66	2672	24,58
44	Loire-Atlant	686817	16723	24,35	6201	9,03	10517	15,31	6513	9,48	9479	13,80	11849	17,25
45	Loiret	334807	6889	20,58	4531	13,53	2349	7,02	3000	8,96	4541	13,56	5676	16,95
46	Lot	79348	2908	36,65	1119	14,10	1788	22,53	1049	13,22	1648	20,77	2060	25,96

Dep	Nom département	Données 2013									Estimation			
		20-59	Effectif AAH dom Total	Taux AAH (‰)	Effectif AAH 80%	Taux AAH 80% (‰)	Effectif AAH 50% 79%	Taux AAH 50% 79% (‰)	Nombre de place ESMS	Taux ESMS (‰)	Estimation Effectif modèle AAH 80%	Taux modèle AAH 80% (‰)	Estimation Effectif HSM	Taux HSM (‰)
47	LotGaronne	156561	5246	33,51	2425	15,49	2817	17,99	2004	12,80	2973	18,99	3716	23,73
48	Lozère	37302	1209	32,41	804	21,55	405	10,86	2201	59,00	811	21,74	1014	27,18
49	MaineLoire	400683	8958	22,36	6967	17,39	1988	4,96	3806	9,50	5533	13,81	6916	17,26
50	Manche	240272	9123	37,97	7000	29,13	2092	8,71	3075	12,80	4151	17,28	5189	21,60
51	Marne	297720	7497	25,18	4740	15,92	2757	9,26	3025	10,16	4705	15,80	5882	19,76
52	Hte-Marne	89148	3041	34,11	1900	21,31	1139	12,78	1194	13,39	1632	18,31	2041	22,89
53	Mayenne	148052	2948	19,91	1885	12,73	1063	7,18	1970	13,31	2619	17,69	3273	22,11
54	Meurthe-Mose	384574	8832	22,97	5964	15,51	2865	7,45	4164	10,83	5637	14,66	7047	18,32
55	Meuse	96395	2600	26,97	2095	21,73	503	5,22	943	9,78	1723	17,87	2154	22,34
56	Morbihan	356527	10538	29,56	5307	14,89	5227	14,66	3694	10,36	5978	16,77	7473	20,96
57	Moselle	559671	16281	29,09	7776	13,89	8496	15,18	4878	8,72	8381	14,97	10476	18,72
58	Nièvre	98979	4954	50,05	2245	22,68	2707	27,35	1465	14,80	1921	19,40	2401	24,26
59	Nord	1363944	41640	30,53	26294	19,28	15337	11,24	13590	9,96	21479	15,75	26849	19,68
60	Oise	429445	10804	25,16	7619	17,74	3179	7,40	3989	9,29	6460	15,04	8075	18,80
61	Orne	136020	3634	26,72	1977	14,53	1657	12,18	1952	14,35	2336	17,17	2920	21,46
62	Pas-Calais	749144	21981	29,34	10014	13,37	11949	15,95	8057	10,75	12552	16,75	15690	20,94
63	Puy-Dôme	330329	7967	24,12	5601	16,96	2358	7,14	3766	11,40	5111	15,47	6389	19,34
64	Pyrénées-Atlan	330863	12323	37,25	7618	23,02	4689	14,17	4667	14,11	5439	16,44	6799	20,55
65	Htes-Pyrénées	108348	4694	43,32	2142	19,77	2551	23,54	1759	16,23	2024	18,68	2530	23,35
66	Pyrénées-Orie	217013	9389	43,26	5458	25,15	3929	18,10	2106	9,70	3820	17,60	4775	22,00
67	Bas-Rhin	600553	10816	18,01	7193	11,98	3581	5,96	4999	8,32	7625	12,70	9531	15,87
68	Haut-Rhin	398627	8819	22,12	6116	15,34	2698	6,77	4998	12,54	5454	13,68	6818	17,10

Dep	Nom département	Données 2013									Estimation			
		20-59	Effectif AAH dom Total	Taux AAH (‰)	Effectif AAH 80%	Taux AAH 80% (‰)	Effectif AAH 50% 79%	Taux AAH 50% 79% (‰)	Nombre de place ESMS	Taux ESMS (%)	Estimation Effectif modèle AAH 80%	Taux modèle AAH 80% (‰)	Estimation Effectif HSM	Taux HSM (%)
69	Rhône	949288	21898	23,07	14930	15,73	6960	7,33	9695	10,21	11570	12,19	14463	15,24
70	Hte-Saône	117692	3868	32,87	2142	18,20	1726	14,67	1343	11,41	1947	16,55	2434	20,68
71	SaôneLoire	265543	8418	31,70	5717	21,53	2699	10,16	3489	13,14	5142	19,36	6427	24,20
72	Sarthe	278924	6073	21,77	3339	11,97	2734	9,80	3480	12,48	4051	14,52	5064	18,16
73	Savoie	219195	5046	23,02	3861	17,61	1182	5,39	1968	8,98	3441	15,70	4301	19,62
74	Hte-Savoie	415263	5337	12,85	2659	6,40	2674	6,44	3618	8,71	5386	12,97	6733	16,21
75	Paris	1328675	24002	18,06	16055	12,08	7933	5,97	6279	4,73	9878	7,43	12348	9,29
76	Seine-Marit	643448	20096	31,23	8492	13,20	11595	18,02	7003	10,88	8903	13,84	11129	17,30
77	SeineMarne	738789	11884	16,09	9665	13,08	2218	3,00	5257	7,12	9973	13,50	12466	16,87
78	Yvelines	746941	9485	12,70	5184	6,94	4300	5,76	5630	7,54	7908	10,59	9885	13,23
79	Deux-Sèvres	181249	5462	30,14	2371	13,08	3090	17,05	2421	13,36	3084	17,02	3855	21,27
80	Somme	293299	9896	33,74	4415	15,05	5477	18,67	2723	9,28	4716	16,08	5896	20,10
81	Tarn	181469	6129	33,77	3085	17,00	3044	16,77	2373	13,08	3414	18,81	4268	23,52
82	Tarn-Garon	122157	4480	36,67	2453	20,08	2024	16,57	1549	12,68	2289	18,74	2862	23,43
83	Var	492233	14643	29,75	11796	23,96	2833	5,76	3607	7,33	8323	16,91	10403	21,13
84	Vaucluse	271960	7582	27,88	3132	11,52	4447	16,35	2228	8,19	4782	17,58	5977	21,98
85	Vendée	313584	6748	21,52	3205	10,22	3536	11,28	3378	10,77	4906	15,65	6133	19,56
86	Vienne	217421	4633	21,31	2289	10,53	2341	10,77	2630	12,10	3286	15,11	4107	18,89
87	Hte-Vienne	185033	7236	39,11	4447	24,03	2789	15,07	2819	15,24	3069	16,58	3836	20,73
88	Vosges	184789	5021	27,17	2680	14,50	2341	12,67	2082	11,27	3111	16,84	3889	21,05
89	Yonne	163688	5951	36,36	4052	24,75	1899	11,60	2243	13,70	2630	16,07	3288	20,08
90	Territ-Belfort	75042	1750	23,32	1155	15,39	591	7,88	758	10,10	1015	13,53	1269	16,91
91	Essonne	672269	11857	17,64	7554	11,24	4276	6,36	4999	7,44	8845	13,16	11056	16,45

Dep	Nom département	Données 2013									Estimation			
		20-59	Effectif AAH dom Total	Taux AAH (‰)	Effectif AAH 80%	Taux AAH 80% (‰)	Effectif AAH 50% 79%	Taux AAH 50% 79% (‰)	Nombre de place ESMS	Taux ESMS (‰)	Estimation Effectif modèle AAH 80%	Taux modèle AAH 80% (‰)	Estimation Effectif HSM	Taux HSM (‰)
92	HtsSeine	886094	14753	16,65	8891	10,03	5848	6,60	4855	5,48	6984	7,88	8730	9,85
93	SeineStDenis	857196	19303	22,52	12036	14,04	7204	8,40	4300	5,02	11852	13,83	14816	17,28
94	ValMarne	748563	13486	18,02	9653	12,90	3826	5,11	4635	6,19	9114	12,17	11392	15,22
95	Val'Oise	646964	10125	15,65	8933	13,81	1190	1,84	4258	6,58	9309	14,39	11637	17,99
2A	Corse-Sud	76965	2528	32,85	2167	28,16	359	4,66	378	4,91	1574	20,46	1968	25,57
2B	Hte-Corse	88357	3318	37,55	1918	21,71	1393	15,77	329	3,72	1731	19,59	2163	24,48
	National	32755956	843413	25,75	492150	15,02	350591	10,70	313827	9,58	482986	14,74	603732	18,43

Rappel :

Dans les tableaux récapitulatifs de la population des enfants, la colonne EN 32 décompte les enfants scolarisés dans les ESMS.

Dans les tableaux récapitulatifs de la population des adultes, les chiffres des AAH n'englobent que les allocataires vivant à domicile.

